

• Le pôle multimodal armentierois en vedette pour la formule vélo-train

samedi 22.11.2008, 05:11 - La Voix du Nord



Le vélopôle de la gare est bien conçu, comme le constate un salarié de l'association.

| TRANSPORTS |

Le vélopole de la gare d'Armentières séduit les utilisateurs. Mieux encore, il apparaît comme une référence pour l'Association droit au vélo qui est venue sur place pour promouvoir la formule vélo-train, en partenariat avec la SNCF et Transpôle. Avec la ferme intention toutefois d'informer les utilisateurs sur le premier frein à cette pratique de transport multimodal : le vol de vélo.
PAR DIDIER BOUDRY

« Nous sommes à quelques kilomètres seulement de nos voisins belges mais nous n'avons pas du tout la même culture en matière de déplacement » explique Benoît Cousin, le président de l'association Droit au vélo. Effectivement, les Français adorent la bicyclette, mais uniquement pendant les loisirs. En vacances ou le dimanche, ils délaissent volontiers leurs voitures. Mais peu, pour l'instant, imagine que le vélo est avant tout un moyen de déplacement qui peut être mis à profit tout au long de l'année. Facile à dire, plus délicat à faire comprendre surtout que la première excuse des gens interrogés est qu'ils ont peur de se faire voler leur vélo. « Certains achètent une bicyclette spécialement pour aller au travail. Quelques jours après ils se la font voler alors c'est fini pour longtemps », explique le président qui s'est déplacé à Armentières avec la quasi-totalité de son équipe pour sensibiliser les utilisateurs du pôle multimodal de transport. « Ici, les usagers ont la chance de pouvoir bénéficier du vélopôle dont l'accès est gratuit pour les usagers du TER », commente-t-il. En effet, le local sécurisé, juste devant l'entrée de la gare, est déjà bien utilisé. L'accès est autorisé par un employé de Transpôle. Mais, de l'avis des techniciens de l'association, même là, il faudrait assurer la sécurité totale de sa bicyclette.

« Il faut à la fois acheter un bon vélo mais aussi un bon antivol », explique Benoît Cousin qui montre ce fameux antivol en U, en métal qui permet d'accrocher le cadre et la roue avant sur un support fixe. Il fait donc le tour de la gare pour bien montrer ces systèmes souples qu'une simple cisaille peut trancher. Et l'association propose même de graver la bicyclette, permettant ainsi à la police de retrouver le propriétaire en cas de vol. S'il n'en coûtait que 2 E à Armentières lors de cette opération, le prix est de 5 E habituellement. • >

Association Droit au Vélo : Tél : 03 20 86 17 25.



Réagissez

- Nom d'utilisateur :
- Mot de passe :
- [pas encore inscrit ?](#)